



Cercle du Silence du 21 octobre 2021

## **QUAND ACCUEILLIR DIGNEMENT DEVIENT UN DELIT !**

A RIACE, un petit village de Calabre (Italie), **le Maire M. Mimmo Lucano**, en accord avec les habitants, a accueilli des migrants, les intégrant à la vie de sa commune par le travail, la vie sociale. Par toutes ces actions, il a redynamisé son village, l'école s'est remplie de nouveaux élèves, les commerces se sont développés ; le village a repris vie à la grande satisfaction des habitants.

Mais le 30 septembre 2021, M. Lucano **est jugé coupable** d'association de malfaiteurs, visant à aider l'immigration clandestine, abus de fonction et se voit condamné à 13 ans et 2 mois d'emprisonnement.

L'association Nationale des Villes et des Territoires Accueillants (ANVITA) estime que cette sentence lourde et démesurée est bien politique et qu'elle illustre **le procès de l'hospitalité**.

Or, l'initiative de ce maire et de ses administrés prouve que cet accueil est, non seulement possible, mais bénéfique pour le développement de la cité.

D'autres faits semblables sont aussi inquiétants : **Eric et Véronique ont accueilli un jeune malien, Madama, mineur isolé**, à la demande du juge pour mineur. Ce couple est donc estimé intègre. Le jeune est scolarisé et peut demander un titre de séjour mais la Préfecture de la Haute-Loire estime que les documents présentés sont faux, **le jeune est poursuivi** et le couple se retrouve en garde à vue.

Dans la Vallée de la Roya, les paysages magnifiques sont témoins de violences, de souffrances causées par ce durcissement envers ceux qui fuient guerres, famines, tortures et ceux qui les secourent sont arrêtés, condamnés à de lourdes peines tels **Cedric Hérou et Pierre-Alain Mannoni**, pour n'en citer que deux, **avant d'être finalement relaxés**.

Quelles que soient nos convictions politiques, sociales, religieuses, en tant qu'êtres humains peut-on accepter sans broncher de tels faits ? Pour le maire de Riace, les mobilisations sont nombreuses et pour les autres personnes inquiétées les pétitions continuent à circuler.

Aujourd'hui dans notre société où l'argent et le profit ont grande place, veillons et luttons pour que la solidarité ne soit plus condamnée, mais pour - qu'elle soit toujours - présente, non seulement socialement, la pandémie l'a prouvée, mais aussi dans la politique de notre pays signataire de la Convention Universelle des Droits de l'Homme.

***"C'est une évidence qui m'apparaît chaque fois que je m'assois pour contempler la mer : quiconque vient frapper à nos portes, qu'il soit réfugié, pauvre ou voyageur, représente pour ce monde le seul salut possible, le seul véritable espoir contre la violence de l'histoire."***

**Mimmo Lucano** extrait de "GRÂCE A EUX"  
Comment les migrants ont sauvé mon village.

**Prochain Cercle de Silence le jeudi 18 novembre à 17h 30 Cours St-Louis.**

### ***Pourquoi un cercle ? Pourquoi en silence ?***

*Parce que ce cercle nous unit, nous citoyens, dans le refus d'une politique d'enfermement et d'expulsion des personnes pour la seule raison de ne pas avoir de titre de séjour en règle.*

*Parce que notre cercle nous unit à tous les cercles de silence nés à travers la France mais aussi aux souffrances des personnes sans papiers.*

*Parce que notre silence est une forme de soutien à tous ceux qui luttent pour le respect des droits de chaque personne.*

*Parce que c'est un engagement à éveiller et à réveiller nos consciences sur des mesures indignes prises à l'encontre des personnes devenues sans papiers, par refus successifs de titres de séjour demandés depuis plusieurs années.*

*Notre action citoyenne est soutenue par : Le CCFD-Terre Solidaire, la Cimade, la Pastorale des Migrants, le Réseau Education Sans Frontières (RESF), le Pacte Civique, l'Eglise Protestante Unie, le Secours Catholique, l'Union Juive Française pour la Paix (UJFP)... et tous ceux qui se joignent à nous.*